

# Insee *flash*

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 97 - décembre 2008



## *Les pays et communautés d'agglomération de Champagne-Ardenne*

Population et emploi n'évoluent pas toujours dans le même sens

La période récente confirme dans l'ensemble les évolutions démographiques déjà observées entre 1990 et 1999 au sein des territoires. La variation de l'emploi est souvent à l'image de celle de la population. Entre 1998 et 2006, les quatre communautés d'agglomération de la région captent les deux tiers des emplois salariés supplémentaires sur la période dans le secteur privé. Les « pays » les plus proches des communautés d'agglomération se développent souvent en population comme en emploi. Mais la croissance démographique ne s'accompagne pas toujours d'une hausse de l'emploi. Alors que la population augmente dans trois pays aubois dans la sphère d'influence de l'agglomération troyenne, l'emploi y recule. Plus éloignés des grands centres urbains, des territoires encore très industrialisés comme ceux situés à l'est de la région ou celui de la pointe de Givet perdent des habitants et des emplois.

La période récente confirme dans l'ensemble les évolutions démographiques déjà observées entre 1990 et 1999 au sein des territoires. Mais des inflexions ou des amplifications apparaissent çà et là. La variation de l'emploi est souvent à l'image de celle de la population. Les évolutions favorables sont souvent à l'avantage des territoires périurbains autour des quatre communautés d'agglomération de Champagne-Ardenne.



## *Les communautés d'agglomération perdent des habitants et polarisent de plus en plus l'emploi salarié*

Le phénomène de périurbanisation contribue à la poursuite de la baisse démographique de la majorité des villes de la région. Entre 1999 et 2005, trois communautés d'agglomération sur les quatre de la région perdent des habitants dans un contexte de baisse démographique régionale estimée à 0,4 %.

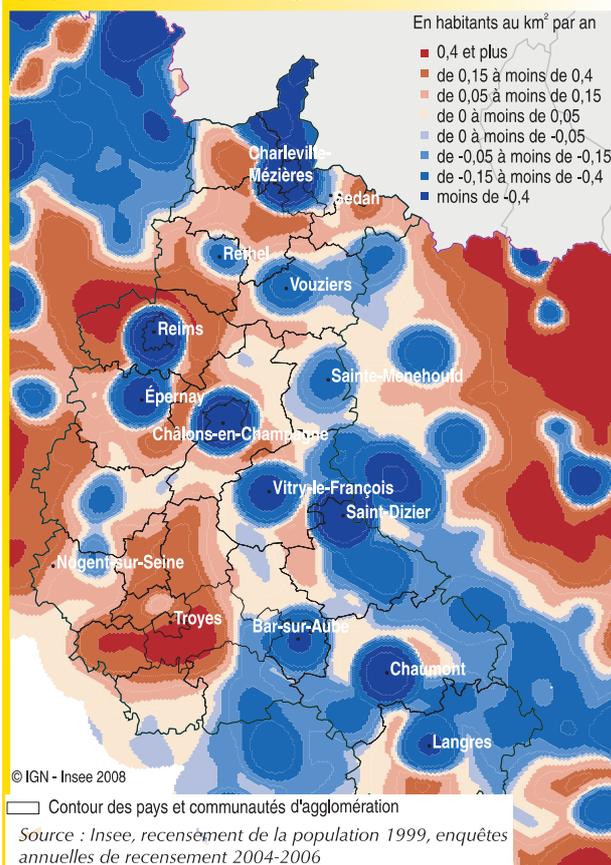
Cette publication constitue la synthèse du premier volet d'une étude réalisée en partenariat avec le conseil économique et social régional (CESR) de Champagne-Ardenne dans la perspective d'une évolution de la politique régionale territoriale et des dispositifs contractuels entre la Région et les territoires et d'autre part, dans le cadre de la réactualisation du Srdt (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire) prévue pour 2010/2011. Le Srdt fixe les orientations fondamentales du développement du territoire régional à un horizon de 15 à 20 ans. Inscrit dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, il permet de mettre en perspective les différentes compétences qui s'exercent sur le territoire. A ce titre, il cherche à rendre cohérents les schémas sectoriels en cours d'élaboration ou programmés (développement économique, formations professionnelles, infrastructures et transports, déplacements).

La synthèse restituée ici concerne les territoires de la région (pays et communautés d'agglomération). Elle vise à comparer les territoires entre eux en matière d'évolutions de la population et de l'emploi salarié. Un second volet comparera les évolutions récentes observées en Champagne-Ardenne avec celles des autres régions du Grand-Est. Il fera l'objet d'une publication début 2009.

CHAMPAGNE ARDENNE  
Conseil Economique et Social Régional

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## >> Évolution lissée de densité communale de population des ménages entre 1999 et 2005



L'évolution globale de la population d'un pays peut cacher des dynamiques contraires au sein même du territoire : l'augmentation du nombre d'habitants dans la partie périurbaine ou rurale fait plus que compenser la baisse démographique dans la ville-centre comme à Reims ou Reims. La partie ouest à proximité de la Seine-et-Marne se peuple dans les pays de Brie et Champagne, et de Seine en Plaine Champenoise, quand les villes de Sézanne pour le premier et de Romilly-sur-Seine pour le second se dépeuplent. La partie nord-ouest du pays Barséquanais, la plus proche du pôle d'emploi troyen, gagne des habitants tandis que le restant du territoire est en baisse démographique. Le pays Sedanais est également soumis à des évolutions démographiques antagonistes. Les logiques résidentielles se jouent autant des périmètres de pays que des limites administratives.

La baisse était déjà amorcée pour les communautés d'agglomération de Châlons-en-Champagne et de Charleville-Mézières, mais constitue un phénomène récent pour celle de Reims. La population des ménages diminue de plus de 5 % dans les communautés d'agglomération de Charleville-Mézières et de Châlons-en-Champagne (CAC). Seule l'agglomération troyenne fait exception et parvient à stabiliser sa population sur la période récente. Cette singularité troyenne s'inscrit dans un contexte de croissance de la population du département de l'Aube depuis 1999.

Bien qu'étant en déclin démographique, les communautés d'agglomération créent toujours de l'emploi à l'image de la tendance régionale où l'emploi salarié du secteur privé progresse de 5,4 % entre fin 1998 et fin 2006 (contre + 13,0 % pour la métropole) alors que la population diminue. Parmi les quatre communautés d'agglomération de la région, l'emploi

croît le plus fortement dans celle de Reims (+ 10,2 %). La hausse est limitée à 5-6 % dans les trois autres. La communauté d'agglomération de Troyes (CAT) gagne 5,4 % d'emplois salariés privés, alors que sa population reste stable. La composition communale actuelle de la CAT n'inclut pas la totalité de l'unité urbaine, contrairement aux trois autres communautés d'agglomération. La population et l'emploi salarié augmentent fortement dans quatre communes du nord de l'unité urbaine de Troyes – Barberey-Saint-Sulpice, Sainte-Maure, Lavau et Creny-près-Troyes. En englobant dans son périmètre ces quatre communes, qui font partie du pays de Seine, Melda et Coteaux Champenois, l'emploi salarié privé augmente de 7,2 % entre 1998 et 2006.

Comme la majorité des territoires champardennais, les quatre communautés d'agglomération perdent des emplois industriels. Le recul est plus élevé que pour l'ensemble de la région (- 13,4 %). Celle de Troyes baisse de 19,5 % et celle de Châlons-en-Champagne de 18,9 %. Dans la CAT, communauté d'agglomération la plus industrielle de la région en 1998 avec 34,2 % de l'emploi salarié privé, les pertes touchent les secteurs traditionnels aubois. L'industrie textile y totalise 59 % des pertes d'emplois industriels sur la période. Dans la CAC, où le poids de l'emploi industriel était en 1998 un des plus faibles des territoires de la région, la diminution de l'emploi concerne surtout les industries agro-alimentaires et des équipements mécaniques. Mais l'emploi salarié dans le commerce y progresse plus rapidement que dans les autres communautés d'agglomération.

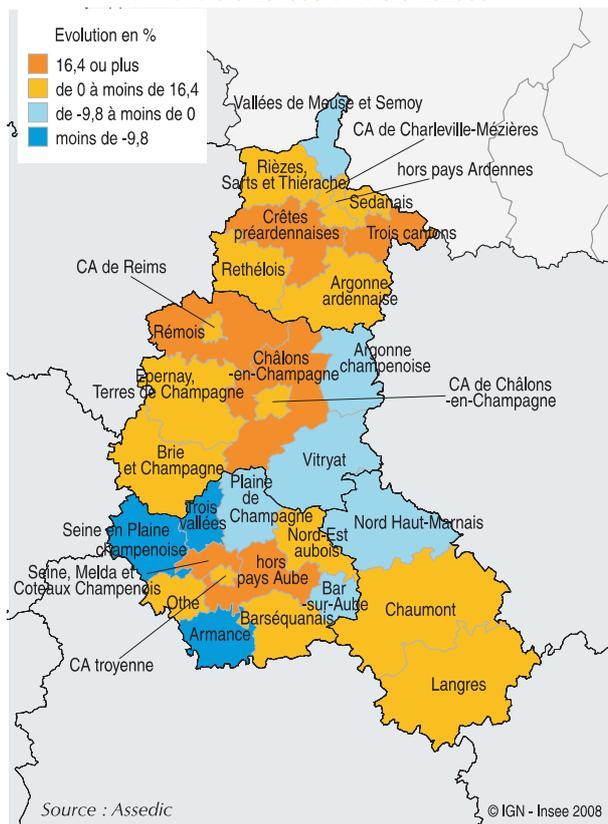
En 2006, les communautés d'agglomération rassemblent 48,7 % de l'emploi salarié privé de Champagne-Ardenne, soit un point de plus que huit ans auparavant. L'espace urbain central polarise de plus en plus l'emploi salarié privé. Au total, les quatre communautés d'agglomération captent les deux tiers des 16 000 emplois salariés privés supplémentaires comptabilisés dans la région sur la période 1998-2006. Ces gains concernent avant tout les services marchands, avec 13 500 emplois supplémentaires dans les quatre communautés d'agglomération.

### Les territoires proches des agglomérations gagnent souvent de la population et des emplois

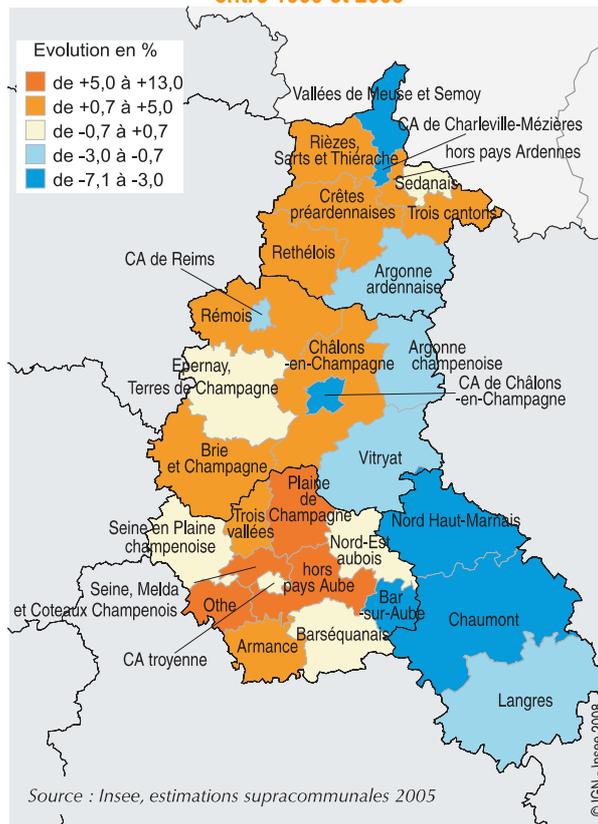
Le phénomène national de poursuite de la périurbanisation, caractérisé par le départ de la population des centres-villes vers les communes périurbaines souvent de petite taille, concerne de nombreux pays de Champagne-Ardenne. Entre 1999 et 2005, la poursuite de ce phénomène profite essentiellement aux territoires autour des deux plus grands pôles d'emploi de la région que sont Reims et Troyes, tels le pays Rémois hors communauté d'agglomération de Reims (CAR) et le « hors pays aubois ». Le pays de Châlons-en-Champagne hors CAC et celui des Rièzes, Sarts et Thiérache proche de Charleville-Mézières sont aussi concernés. Dans ces pays, l'emploi progresse plus rapidement que la population, principalement en raison de la faible densité d'emplois.

La poursuite de la périurbanisation est la plus remarquable dans cinq petits pays autour du pôle d'emploi de l'agglomération troyenne, affectant des territoires de plus en plus éloignés de la ville-centre. Ainsi, le pays de Seine, Melda et

## Évolution de l'emploi salarié privé entre le 31/12/1998 et le 31/12/2006



## Évolution de la population des ménages entre 1999 et 2005



Coteaux Champenois affiche la plus forte croissance de population des ménages (+ 12,9 %) entre 1999 et 2005, mais aussi la plus forte croissance de l'emploi salarié privé. Ce dernier progresse de 54,9 % sur la période 1998-2006, ce qui représente 920 emplois supplémentaires. Ce pays bénéficie de l'accroissement rapide de quelques communes de moins de 2 000 habitants de la périphérie nord de Troyes.

La périurbanisation se poursuit également très nettement au nord de Reims, en direction de Laon et de Reims, ainsi qu'au sud et à l'ouest des agglomérations de Châlons-en-Champagne et de Charleville-Mézières. La dynamique est assez semblable dans le pays Rémois et celui de Châlons-en-Champagne hors communauté d'agglomération. La population des ménages y progresse de l'ordre de 4 % et l'emploi salarié privé respectivement de 27,8 % et de 27,8 %. En effectifs, la hausse de l'emploi s'élève à 2 790 et à 860 postes supplémentaires dans ces deux pays entre 1998 et 2006.

La population des ménages (+ 3,3 %) et l'emploi salarié privé (+ 19,5 %) augmentent également dans le pays des Crêtes Préardennaises, et plus particulièrement dans sa partie nord-est ainsi que sur le flanc oriental du pays des Rîezes, Sarts et Thiérache. Ces deux pays bénéficient de la périurbanisation autour de Charleville-Mézières.

### Hausse démographique mais baisse de l'emploi dans trois pays aubois

L'emploi salarié privé diminue entre 1998 et 2006 dans neuf territoires répartis sur les quatre départements champardenais. La réduction de l'emploi salarié privé touche trois pays aubois pas trop éloignés de l'agglomération troyenne, alors que leur population croît entre 1999 et 2005. Le ralentisse-

ment de l'activité dans le textile, en particulier dans les établissements « Doré Doré 1819 » à Fontaine-les-Grès, participe au recul de 13,2 % de l'emploi dans le pays des Trois Vallées dont la population des ménages augmente de 1,9 %. Ce pays se caractérisait en 1998 par le poids de l'emploi industriel le plus élevé de tous les territoires (65,7 %).

Le pays d'Armance est aussi particulièrement touché par le repli de l'emploi salarié sur cette période (- 16,1 %), comme celui de Plaine de Champagne (- 8,2 %). Dans ce dernier pays, la population des ménages progresse de 7,6 % sur la même période. S'agissant des deux petits pays d'Armance et des Trois Vallées, l'accueil de nouveaux résidents travaillant dans l'agglomération troyenne ne s'est pas encore traduit en 2006 par le développement des créations d'emplois. La faible densité démographique et économique de larges territoires sous influence urbaine en Champagne-Ardenne n'est pas un facteur favorisant la création d'emplois. De plus, ces territoires, caractérisés par un poids de l'emploi industriel supérieur à 40 %, ressentent fortement les fermetures d'établissements industriels, qui touchent souvent plusieurs dizaines de salariés.

Les difficultés de la filière textile (Jacquemard, Aube Chaussettes...) et les réductions d'effectifs chez le fabricant de bicyclettes Cycleurope à Romilly-sur-Seine pénalisent le pays de Seine en Plaine Champenoise. L'emploi salarié privé se réduit de 16 %, et même de 42 % dans le secteur industriel tandis que la population stagne. La position géographique du pays de Seine en Plaine Champenoise, enserré entre l'Île-de-France et le pôle d'emploi troyen, lui a peut-être permis d'éviter le déclin démographique.



## L'est de la région et la pointe de Givet perdent des habitants et de l'emploi

La situation démographique et celle de l'emploi se dégradent conjointement dans quatre pays très industrialisés : Bar-sur-Aube, Vitryat, Nord Haut-Marnais et Vallées de Meuse et Semoy. Hors de la sphère d'influence de l'agglomération troyenne et jouxtant la Haute-Marne peu dynamique économiquement, le pays de Bar-sur-Aube est un territoire où l'emploi salarié privé a baissé de 9,7 % entre 1998 et 2006. Le travail y diminue dans l'industrie des biens intermédiaires et le commerce, et sa population vivant dans les ménages s'amenuise de 7,1 % entre 1999 et 2005. Cette baisse démographique est la plus forte de tous les territoires champardennais.

Le pays Nord Haut-Marnais et le pays des Vallées de Meuse et Semoy, particulièrement touchés par les difficultés de l'industrie, subissent également des pertes d'emplois et d'habitants conséquentes. L'emploi industriel recule de 1 600 salariés (- 18,8 %) pour le premier et de plus de 1 000 pour le second (- 15,8 %). La population des ménages y régresse respectivement de 6,4 % et de 6,8 %. Le pays Nord Haut-Marnais est handicapé par la présence de très nombreuses petites communes rurales déjà éloignées du pôle d'emplois et de services de Saint-Dizier. Le pays des Vallées de Meuse et Semoy apparaît dans une situation particulièrement fragilisée. Les faibles navettes domicile-travail vers Charleville-Mézières sont par ailleurs un frein à la structuration et à l'organisation de ce territoire. Sa forte densité démographique, plus de 100 hab./km<sup>2</sup>, peut constituer un atout pour enrayer le déclin. Mais elle peut également s'avérer être un risque pour l'avenir dans la mesure où les candidats au départ sont encore potentiellement nombreux.

Enfin, le pays Vitryat perd des habitants et des emplois salariés privés dans une proportion moindre (respectivement - 2,2 % et - 2,4 %). Ces pertes affectent l'industrie mais aussi le commerce et la construction. L'emploi stagne dans le secteur des services, d'ordinaire créateur d'emploi. Comme pour le pays de Bar-sur-Aube, le secteur privé perd des emplois après en avoir gagné sur la période 1993-1998. ■

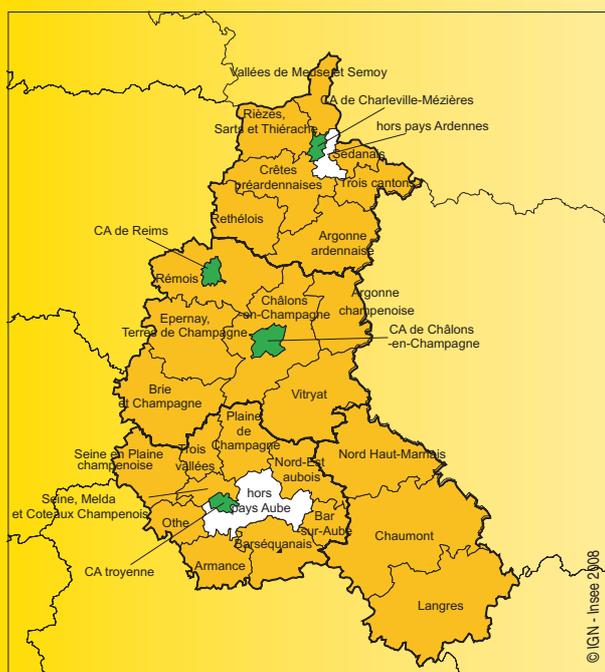
Benoît Jacquemot



### > Pour en savoir plus

- « Pays et bassins de vie de Champagne-Ardenne : quelle concordance ? », Audrey Déjoie-Larnaudie, Sandrine Rigolot, Insee Flash n° 61, mars 2006
- Tableau de bord des pays en Champagne-Ardenne, décembre 2006 sur [www.insee.fr/champagne-ardenne](http://www.insee.fr/champagne-ardenne).

## >> Les pays et communautés d'agglomération de Champagne-Ardenne



L'étude porte sur les 25 pays de Champagne-Ardenne (dont deux en projet, celui de Châlons-en-Champagne et celui de Rièzes, Sarts et Thiérarche), les quatre communautés d'agglomération (Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières), ainsi que sur deux ensembles de communes non rattachées à un pays, l'un près de Troyes, appelé « hors pays aubois », l'autre près de Charleville-Mézières, appelé « hors pays ardennais ». Au total, ce sont donc 31 territoires qui sont observés dans cette étude.

La région Champagne-Ardenne se caractérise par le découpage en de très nombreux territoires. Beaucoup de pays rassemblent une population inférieure à 20 000 habitants quand la population moyenne des pays dépasse les 70 000 en France. Le pays le moins peuplé, celui des Trois Vallées dans l'Aube, regroupait un peu moins de 10 000 habitants en 1999 pour 25 communes. Le plus peuplé des pays sans communauté d'agglomération, celui d'Epernay-Terres-de-Champagne dans la Marne, totalisait 86 000 habitants dans 123 communes. De plus, deux des quatre communautés d'agglomération n'adhèrent à aucun pays. D'où le choix d'observer les communautés d'agglomération de Reims et de Châlons-en-Champagne indépendamment du pays dont elles font partie et d'étudier les deux pays les englobant sans leur partie urbaine. Une trentaine de communes enclavées et non adhérentes à un pays ont été prises en compte par inclusion de l'enclave au pays.

## >> Zoom sur les étudiants et les emplois métropolitains supérieurs

Les forts déséquilibres au sein des territoires de Champagne-Ardenne s'illustrent par une très forte concentration des personnes inscrites dans l'enseignement supérieur. Pour l'année universitaire 2006-2007, celles-ci sont inscrites pour 94 % d'entre elles dans un établissement d'une des quatre communautés d'agglomération de la région. Et deux tiers le sont dans la seule communauté d'agglomération de Reims, l'agglomération troyenne ne pesant que 17 % du total des inscrits de Champagne-Ardenne.

S'agissant des emplois métropolitains supérieurs champardennais (EMS) en 1999, la concentration dans les agglomérations est forte mais moins marquée que pour les étudiants. La comptabilisation des cadres de gestion et commerciaux du secteur industriel explique cette moins forte concentration, les établissements industriels étant plus disséminés sur le territoire. Malgré tout, les quatre principales aires urbaines de la région rassemblent 65 % des EMS champardennais en 1999, contre seulement 51 % des emplois. Avec 37 % du total des EMS de la région contre 23 % de l'ensemble des emplois, l'aire urbaine de Reims prédomine largement en raison de la présence d'une majorité des composantes de l'université de Reims-Champagne-Ardenne et du centre hospitalier universitaire.



## > Méthodologie

**Le champ** d'observation de l'emploi salarié des données de l'Asse-dic comprend les salariés de tous les établissements employant au moins une personne sous contrat de travail. Il inclut le personnel sous contrat d'intérim, les contrats aidés et les apprentis. Le comptage correspond au nombre de postes de travail effectifs au 31 décembre de l'année considérée, au lieu de travail.

**Sont exclus de ce champ** : les salariés de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux, les salariés des établissements publics à caractère administratif, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

Pour des **zones géographiques relativement fines**, les résultats de la statistique annuelle de l'emploi doivent être interprétés avec précaution. En effet, malgré la qualité des contrôles effectués, les données d'emploi de certaines entreprises composées de plusieurs établissements peuvent avoir été concentrées sur un seul établissement, dans une localisation géographique unique et dans un seul secteur d'activité, s'écartant ainsi de la réalité découlant de la prise en compte individuelle de chacun des établissements.

Les **évolutions démographiques** prochainement fournies à partir des nouvelles populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2006 confirmeront les tendances récentes présentées dans cette publication. Néanmoins, certaines évolutions sont un peu accentuées ici, à la hausse comme à la baisse, en raison principalement d'un changement de comptabilisation des personnes recensées en casernes. L'évolution de la population des ménages affichée dans cette publication présente l'intérêt de s'affranchir de cet effet du changement de mode de comptabilisation.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne  
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00  
**Directeur de la publication** : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE  
**Chef du Service Études et Diffusion** : Françoise Courtois-Martignoni  
**Rédacteur en chef - Communicaton externe** : Clarisse Lefèvre  
**Secrétaire de fabrication** : Stéphanie Michel - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom  
© INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA089760 -Dépôt légal décembre 2008

Une version électronique  
de ce document est disponible sur :  
[www.insee.fr/champagne-ardenne](http://www.insee.fr/champagne-ardenne)  
Rubrique :  
produits et services, publications

